



Réabonnement web forcé malgré désabonnement réalisé

Par **guines**, le **25/03/2009** à **09:35**

j'ai souscrit un abonnement d'une journée pour un euro sur un site internet. Je devais l'annuler pour qu'il ne soit pas prolongé de 3 mois (89,85 euros).

Je l'ai annulé en utilisant une page web dédiée (et indiquée lors de l'abonnement) à cette annulation, mais qui semblait ne pas prendre en compte la validation (? sans doute volontairement, c'est d'ailleurs toujours le cas!).

J'ai alors écrit un mel à la société pour leur indiquer que le fonctionnement de leur page web de désabonnement était douteux et que je voulais être désabonné.

Ils ont attendu le lendemain ap pour me répondre (après les 24h fatidique) qu'il était trop tard et que j'étais réabonné de force (ils ont donc bien reçu mon mail, mais n'ont eu envie de le lire qu'après l'heure fatidique). Ils ont donc prélevé (avec mon n° de CB) le montant d'un service que je ne souhaite pas en ayant tout fait pour leur faire savoir.

Ils m'ont expliqué que j'aurai dû les appeler pour me désabonner puisque j'avais constaté que la page web comportait un problème, dont je ne me sens pas responsable (en plus c'était dimanche!).

Pour info, leur numéro de téléphone est payant et personne ne répond (on vous rappellera, sans doute quand ça sera trop tard aussi).

Je trouve ces méthodes tout à fait scandaleuses. Les escrocs ont-ils tous les droits? Que puis-je faire pour récupérer mon argent?